

Directives pour les comptes rendus soumis à la *Revue canadienne de linguistique*

Nos comptes rendus sont généralement sollicités. Si toutefois vous souhaitez nous proposer un compte rendu, veuillez lire attentivement les instructions pour les comptes rendus de livres ci-dessous. Indiquez-nous pour quel livre vous souhaitez écrire un compte rendu, ainsi qu'une brève description de votre expertise pertinente. Contactez [Máire Noonan](#), notre rédactrice des comptes rendus, avec ces informations.

Il est primordial de respecter les directives lors de la production d'un compte rendu pour la *Revue canadienne de linguistique*. Pour plus d'informations ou des clarifications relatives au contenu ou au format du compte rendu, les auteurs de comptes rendus devraient s'adresser à la [rédactrice des comptes rendus](#). La rédactrice des comptes rendus guidera la préparation du compte rendu et indiquera les passages où des révisions seraient nécessaires ou souhaitables. Si les directives ne sont pas respectées, le compte rendu du livre pourra être rejeté. Si le compte rendu du livre est rejeté ou si, à quelque moment que ce soit dans le processus de production du compte rendu du livre, l'auteur se trouve dans l'incapacité de le compléter, l'auteur aura un mois pour retourner le livre, à ses propres frais, à la rédactrice des comptes rendus.

Contenu/format

Un des buts de la *Revue canadienne de linguistique* est de publier des analyses critiques de livres qui sont parus au cours des deux dernières années pour faire connaître ces livres, ainsi que leur contribution à la discipline, à la communauté des linguistes. À cette fin, un compte rendu doit aller au-delà du simple résumé du contenu du livre et doit être centré sur un des aspects décrits dans les paragraphes suivants. (Un autre aspect peut être le focus du compte rendu avec l'approbation du rédacteur des comptes rendus.) Ceci étant dit, le compte rendu devrait commencer par une évaluation globale du livre, y compris un bref aperçu de son contenu.

Comme première possibilité, le compte rendu pourrait inclure une analyse de l'importance ou des ramifications d'une proposition ou de plusieurs propositions mises de l'avant dans le livre. Cette analyse pourrait comprendre une discussion des enjeux de la proposition avancée par l'auteur, en considérant un ensemble de données qui ne sont pas mentionnées dans le livre. L'analyse pourrait également porter sur les conséquences de la proposition ou des propositions de l'auteur sur la théorie sur laquelle il se fonde. Elle devrait être présentée de manière telle à souligner la pertinence de la proposition ou des propositions de l'auteur pour les linguistes travaillant sur le sujet principal du livre (ou un thème connexe).

Comme deuxième possibilité, le compte rendu pourrait davantage constituer une analyse critique de certaines propositions ou analyses mises de l'avant dans le livre. Cette analyse critique doit être la plus détaillée qu'il le soit possible dans le cadre d'un compte rendu court. Quand ils sont pertinents, des exemples, qu'ils s'agissent d'exemples discutés dans le livre ou non, doivent être fournis pour illustrer. L'analyse critique peut être basée sur des données linguistiques qui s'avèrent problématiques pour l'analyse de l'auteur, sur les conséquences malencontreuses que les données peuvent avoir sur la théorie sur laquelle se fonde l'auteur ou encore sur les avantages d'examiner les données fournies par l'auteur à l'aune d'une théorie différente.

Le dernier paragraphe devrait indiquer le jugement de l'auteur du compte rendu quant à la contribution du livre à la discipline, et préciser le type de lectorat susceptible de s'intéresser au livre.

Le compte rendu doit commencer par la référence complète du livre, qui est suivie par le nom de l'auteur du compte rendu et son affiliation ou son lieu de résidence, comme illustré ci-dessous :

Luc Baronian et France Martineau (dir.). 2009. *Le français d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Québec : Presses de l'Université Laval. P. viii + 511. 29,95 \$ (broché).

Nom de l'auteur du compte rendu. Affiliation.

Dans le compte rendu, les titres de chapitres mentionnés se placent entre guillemets, comme suit :

Dans sa contribution, «Contraintes segmentales et variation dans la perte et la stabilisation du schwa en syllabe initiale», Marie-Hélène Côté argumente que...

De plus, les renvois aux pages dans le corps du compte rendu se mettent entre parenthèses en utilisant «p.» :

(p. 6) ou (p. 34–36)

En somme, le compte rendu doit être conforme aux directives fournies dans le [Protocole de rédaction de la RCL](#). À la fin du compte rendu, il devrait se trouver une liste de tous les ouvrages cités autre que le livre qui fait l'objet du compte rendu, en respectant le protocole de rédaction.

Le compte rendu ne devrait comprendre ni notes en bas de page ni notes en fin de texte et devrait compter entre 1000 à 1500 mots.

Renseignements pratiques

L'auteur du compte rendu recevra une invitation par courriel pour soumettre le compte rendu via le système de soumission et d'évaluation en ligne de la RCL. Le compte rendu doit être soumis en format .pdf.

La RCL s'attend à ce que les comptes rendus soient soumis dans les **trois mois** suivant la réception du livre.

Le compte rendu peut être écrit en français ou en anglais. Un auteur qui n'est pas un locuteur natif de la langue du compte rendu, ou qui ne possède pas une très bonne maîtrise de cette langue, devrait s'assurer qu'un locuteur natif vérifie le manuscrit avant la soumission. Des informations au sujet des ressources sur la langue anglaise peuvent être trouvées en cliquant [ici](#). Si le compte rendu comporte un trop grand nombre d'erreurs de langue, il sera renvoyé à l'auteur sur-le-champ pour qu'il le révise ou encore il sera carrément rejeté.

Le livre devient la propriété de l'auteur du compte rendu une fois que le compte rendu est soumis et accepté.

Veillez cliquer [ici](#) pour télécharger les directives comptes rendus.